

SE REPÉRER DANS LA RÉGLEMENTATION ET LE DROIT DU TRAVAIL APPLICABLES

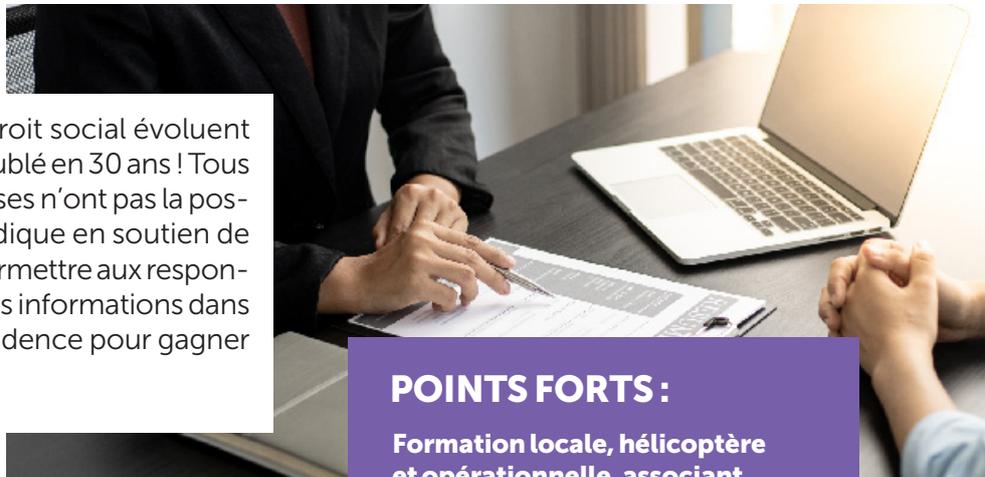
GRH Réf. GRH101

× **7 heures (1 jour)**

× **Pré requis :** avoir envie de participer, de s'écouter et de s'exprimer / avoir démarré dans son rôle rh ou de manager de centre de profit

× **Cible :** assistant RH, de PME ou sites (industriels ou de services) ou managers d'un centre de profit.

La réglementation du travail et le droit social évoluent rapidement. Le Code du Travail a doublé en 30 ans ! Tous les services RH et toutes les entreprises n'ont pas la possibilité de disposer d'un service juridique en soutien de leur action. Cette formation vise à permettre aux responsables RH d'aller chercher les bonnes informations dans le Code du Travail et dans la jurisprudence pour gagner en autonomie.



OBJECTIFS DE LA FORMATION :

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure de :

- se repérer dans la réglementation et le droit du travail
- identifier les différentes sources d'informations et les analyser avec recul
- gérer le calendrier des obligations et alimenter à son niveau la politique sociale de son organisation
- limiter les risques juridiques et contentieux

POINTS FORTS :

Formation locale, hélicoptère et opérationnelle, associant références théoriques et réglementaires à de nombreuses illustrations de cas réels et tips opérationnels

Progressivité et complémentarité pédagogiques des 8 modules mais qui peuvent être suivis séparément

Jeux de rôles en présentiel

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

Pédagogie active

LIEU

Paris et en distanciel

PRIX

Par personne : 890 € HT (repas et pauses inclus)

SOLUTION

Intra, inter ou sur-mesure

SE REPÉRER DANS LA RÉGLEMENTATION ET LE DROIT DU TRAVAIL APPLICABLES



PROGRAMME :

La hiérarchie des normes

- les textes internationaux
- les textes européens
- la Constitution française
- lois, ordonnances, décrets et arrêtés
- les conventions et accords collectifs
- le règlement intérieur
- le contrat de travail

Les obligations de l'entreprise liées au contrat de travail

- les informations obligatoires aux salariés
- loi du 9 mars 2023 et décret du 30 octobre 2023 sur les conditions de travail transparentes et prévisibles

La vie individuelle et collective du contrat de travail

- la mise en place de la relation de travail
- les éléments modificatifs du contrat de travail
- la fin de la relation de travail

L'agenda social d'entreprise

- les cycles annuels et pluriannuels de négociation
- le rôle du CSE
- les informations-consultations

MODALITÉS D'ÉVALUATION : QCM

NOUS CONTACTER :

contact-fc@ensup.eu

07 72 36 78 27

10 Avenue de l'Entreprise
Immeuble Galilée 1 et 2
95800 Cergy

Votre situation nécessite des adaptations?

N'hésitez pas à contacter notre référent handicap : mcarbel@ensup.eu

Il s'agit d'une nouvelle formation et aucune session n'a encore été réalisée.